

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

FINANCEMENT DE L'ETP sur le Fonds d'Intervention Régional (FIR – ETP)

BILAN de la campagne budgétaire FIR 2025 concernant l'activité 2024 des programmes

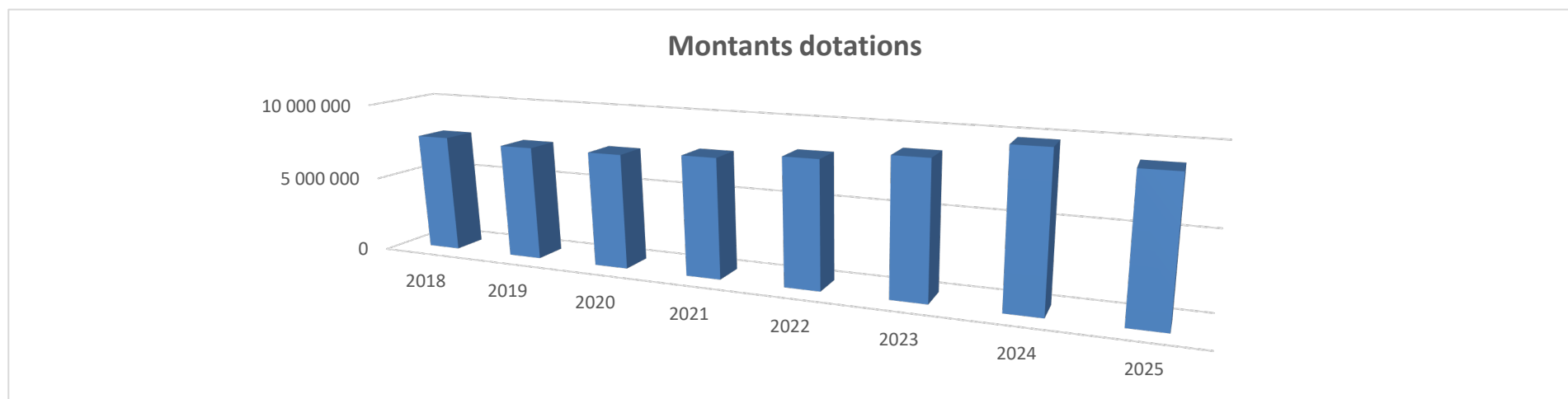
Le bilan ci-dessous ne concerne que le financement issu du FIR. Les co-financements et les financements de la T2A ou des DAF ne sont pas comprise dans ce bilan.

➤ Evolution des financements de l'enveloppe ETP

Années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Montants dotations	7 746 748	7 492 835	7 500 040	7 771 089	8 168 265	8 703 422	9 757 349	8 920 172

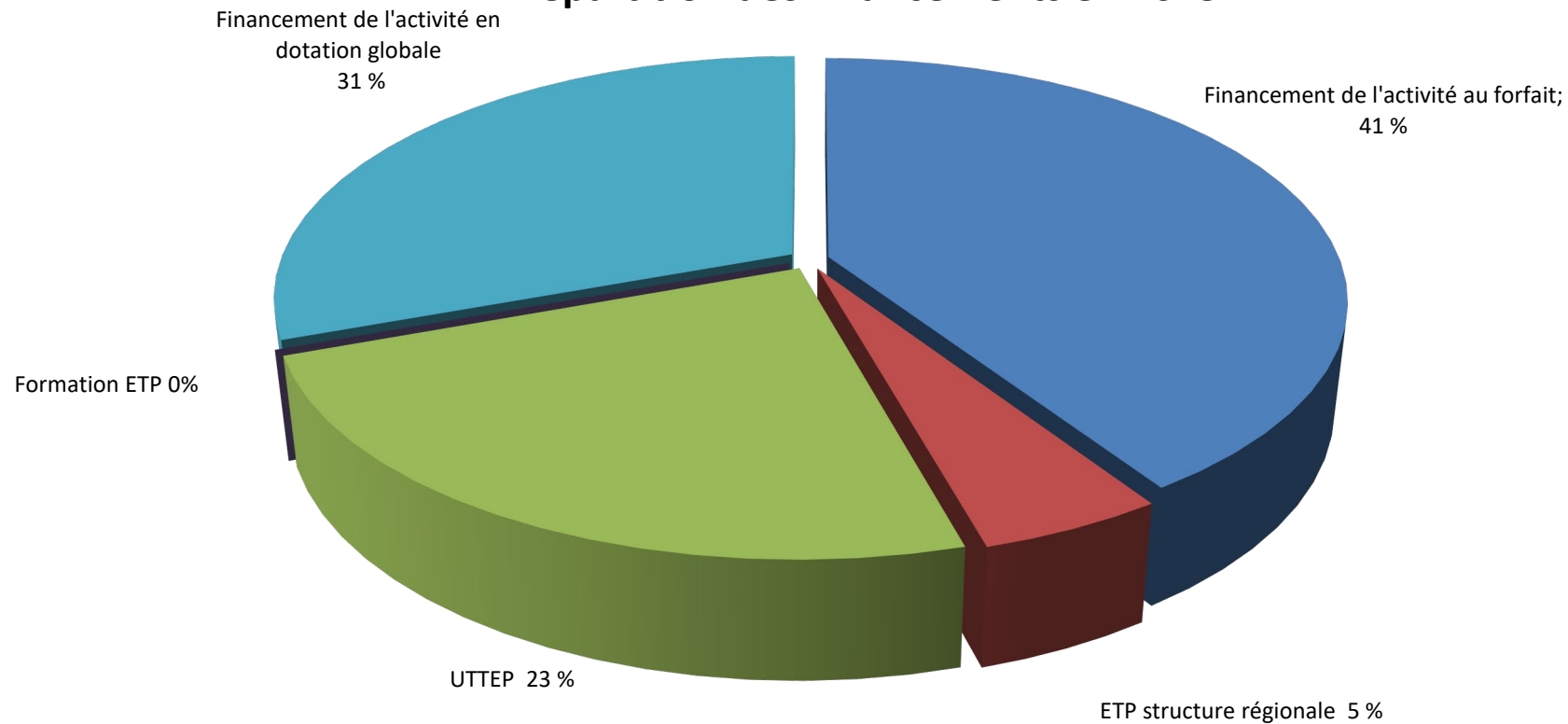
2 % d'augmentation annuelle sur une période de 8 ans de dotation.

L'accélération des dépenses de 2022 à 2024 est due à plus de 50 %, à des décisions de revalorisation salariale nationale (Ségur) et au projet e-ETP « Surpoids et obésité modérée ».



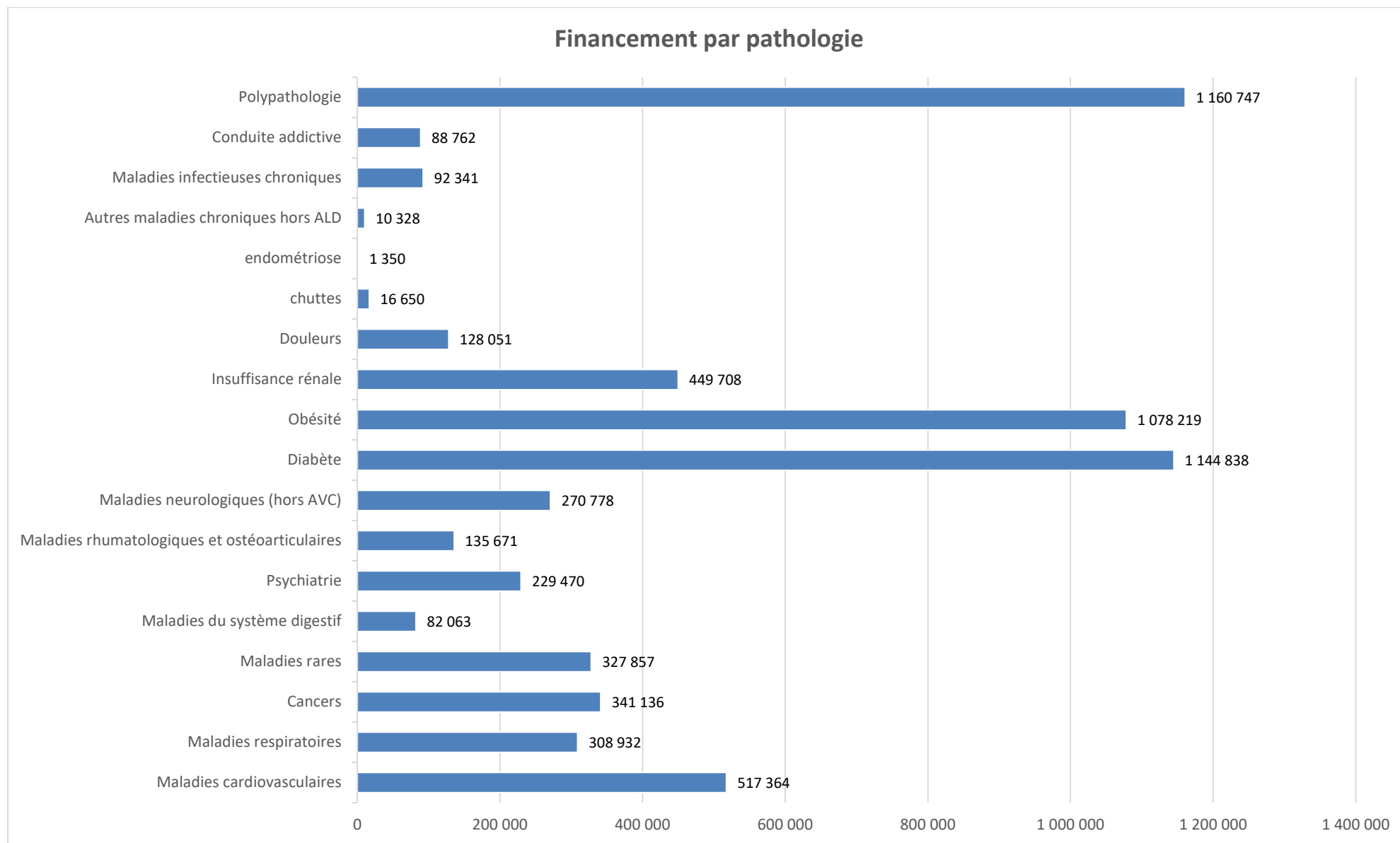
➤ **Financement par catégories de dépenses en ETP**

Répartition des financements en 2025



72 % des financements vont à l'activité des programmes en 2024. Le forfait est la dotation globale ne sont que des modalités différentes de financement des projets en public et en privé Cette part oscille entre 65 et 75 % depuis 2018 selon les priorités annuelles, elle est stable depuis 2023. Le reste du financement est consacré aux organismes d'accompagnement des programmes pour l'extension et la qualité des programmes, de l'animation / évaluation des programmes et à la formation des acteurs.

➤ **Financement par pathologies en ETP**



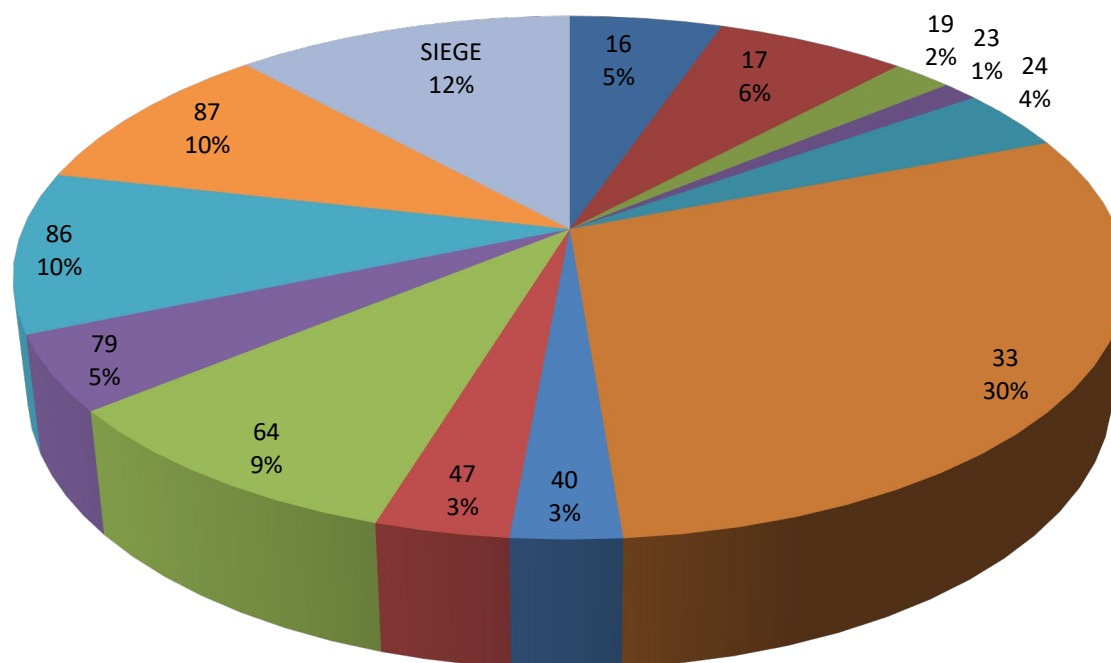
Les financements vont aux pathologies à fortes prévalences, qui sont prioritaires dans le Projet Régional de Santé, et pour lesquelles sont développées le plus grand nombre de programme (Diabète : 17.7 %, Maladies cardiovasculaire 8.15 %, obésité 15.7 %, insuffisance rénale 7 % et cancer 5.3 % des financements du FIR ETP).

Le financement polypathologie (18 %) fléché pour les programmes de proximité est en augmentation. Ils interviennent sur les pathologies métaboliques intriqués et comprennent des séances bio médicales (compétences de sécurité) sur le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires et la prévention de l'insuffisance rénale, ainsi que des compétences psychosociales : nutrition, activité physique, anxiété, sommeil et sexualité. Ces programmes renforcent donc également l'offre d'ETP sur les pathologies prioritaires.

L'ensemble des pathologies prioritaires vu ci-dessus représentent 72 % des financements de l'activité ETP et 6 588 056 €.

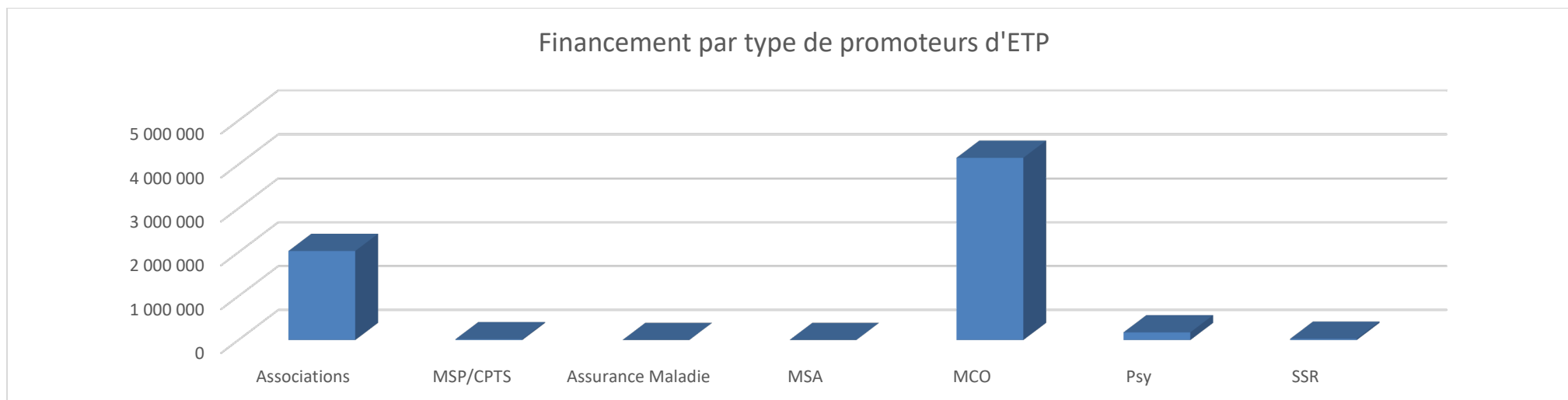
➤ Financement par département

Répartition des financements par Département



Les financements indiqués « sièges » sont ceux qui s'adressent à des programmes régionaux. L'enquête d'activité actuelle ne permet pas de dispatcher ce financement par activité départementale. L'enquête sera modifiée pour les futurs exercices et les besoins de ce bilan. Néanmoins, dans la mesure où tous les départements sont concernés, le biais est très faible.

➤ **Financement par Type de structure juridique des promoteurs d'ETP**



66% des financements vont à des établissements de santé et 31% des financements vont au secteur de ville par le biais essentiellement d'associations (associations de professionnels, de patient, MSP, CPTS).

Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires représentent moins d'1% des financements (8 MSP et 2 CPTS), mais l'essentiel du développement de l'ETP en ville est porté principalement par des associations et des équipes mobiles associatives que se rendent au plus près du patient, et qui sont ici repérées comme « autres types d'associations ». Les patients d'environ 70 MSP OU CPTS ont pu avoir des prestations d'ETP potentiellement en 2024, par le biais des équipes mobiles, d'associations, d'hôpitaux ou des programmes multi sites.